

XXVII^e Congrès de l'Association Française de Droit Pénal

La codification pénale

Direction scientifique : Guillaume Beaussonie et Antoine Botton

Université Toulouse Capitole, mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2025

Mercredi 15 octobre 2025

Journée. Organisation des doctoriales de l'AFDP, sous la supervision de Ludivine Richefeu, maître de conférences à l'Université à Cergy Paris Université

18h00, amphithéâtre Despax. Rentrée solennelle de l'École de droit de Toulouse, parrainée par Madame Claire Hédon, Défenseure des droits

Jeudi 16 octobre 2025

8h30. Accueil des participants

8h45. Allocations d'ouverture :

- Monsieur le doyen Matthieu Poumarède
- Monsieur le président de l'AFDP Jean-Baptiste Perrier

9h00. Présentation de la première journée par Antoine Botton, professeur à l'Université Toulouse Capitole

I. Rassembler : regards sur le code en tant que contenant

A. Les rassemblements opérés

9h15. *Le commun de la codification : qu'est-ce qu'un code ?*

Édouard Verny, professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

9h35. *La naissance du code pénal en Europe*

Yves Cartuyvels, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain Saint-Louis Bruxelles

9h55. *Le propre de la codification pénale : qu'est-ce qu'un code pénal ?*

Les doctorants de l'AFDP

10h15. *L'évolution de la codification pénale*

Emmanuel Dreyer, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h35 : temps d'échange et pause

11h00. *Un bilan au fond : où est passé l'architecte ? Synthèse du colloque des jeunes pénalistes*

François Rousseau, professeur à l'Université de Nantes

11h20. *Un bilan en procédure : un membre de la commission de réforme*
Raphaële Parizot, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Pauline Le Monnier de Gouville, maître de conférences à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

11h50 : temps d'échange puis repas

B. Les rassemblements attendus ?

14h00. *L'expérience d'un autre code de procédure pénale : le CJPM*
Philippe Bonfils, professeur à Aix-Marseille Université

14h20. *Au bout du code pénal : faut-il un code des peines ?*
Antoine Botton, professeur à l'Université Toulouse Capitole

14h40. *À côté du code pénal : faut-il codifier le droit pénal des affaires ?*
Laurent Saenko, professeur à Aix-Marseille Université

15h00. *À côté des codes pénal et de procédure pénale : faut-il codifier le droit pénal des médias ?*
Evan Raschel, professeur à l'Université Clermont Auvergne

15h20 : temps d'échange et pause

15h50. *Au-dessus du code pénal : faut-il un code pénal européen ou international ?*
Pascal Beauvais, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h10. *Au-delà du code pénal : faut-il un code de la répression parapénale ?*
Jean-Christophe Saint Pau, professeur à l'Université de Bordeaux

16h30. Remise du prix Émile Garçon puis assemblée générale de l'AFDP

Vendredi 17 octobre 2025

8h30. Accueil des participants

8h45. Présentation de la seconde journée par Guillaume Beaussonie, professeur à l'Université Toulouse Capitole

II. Rationnaliser : regards sur le code en tant que contenu

A. Le code pénal : un code à réharmoniser ?

9h00. *Le livre 1 : quels principes ?*
Xavier Pin, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h20. *Le livre 2 : faut-il repenser les infractions sexuelles ?*
Guillaume Beaussonie, professeur à l'Université Toulouse Capitole

9h40. *Le livre 3 : entre errements législatifs et audaces prétoriennes*
Nicolas Catelan, Associate Professor at Sorbonne University Abu Dhabi

10h00. *Le livre 4 : un code pénal peut-il contenir un droit d'exception ? Regard sur les infractions terroristes et les infractions politiques*

Julie Alix, professeur à l'Université de Paris Nanterre

10h20 : temps d'échange et pause

10h50. *Réflexions sur la place du droit pénal spécial dans le Code pénal à partir du Livre V*

Stéphane Detraz, maître de conférences à l'Université Paris-Saclay

B. Le code de procédure pénale : un code à changer ?

11h10. *Codifier l'article préliminaire*

Marthe Bouchet, professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord

11h30. *Codifier le contenu des cadres d'investigation*

Hélène Christodoulou, maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole

11h50 : temps d'échange puis repas

14h00. *Codifier le choix du cadre d'investigation*

Jean-Baptiste Perrier, doyen et professeur à Aix-Marseille Université

14h20. *Codifier la réponse pénale*

Etienne Vergès, professeur à l'Université Grenoble Alpes

14h40. *Codifier les modes de comparution*

Oliver Décima, professeur à l'Université de Bordeaux

15h00. *Codifier le recours en nullité*

Haritini Matsopoulou, professeur à l'Université Paris-Saclay

15h20 : temps d'échange et fin.

Informations pratiques :

Le colloque aura lieu sur le site de l'Arsenal, dans l'Amphithéâtre colloques du bâtiment Rempart, situé 2 rue des Puits Creusés.

L'inscription est gratuite pour les étudiants, les universitaires et les membres de l'AFDP.

Pour les professionnels, le tarif est de 75,00 euros pour les deux jours (repas non compris) :

<https://pligne-prod.ut-capitole.fr/esup-pay/evts/IEJUC/ColloqueLacodificationpenaleXXVIIlemecongresdelAFDP>

Contact : sylvie.trentin@ut-capitole.fr